

**DOSSIER D'INSCRIPTION A L'EXAMEN DU CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE AUX
PRATIQUES DE L'EDUCATION INCLUSIVE (CAPPEI)
SESSION 2019**

- **Période d'inscription : du mardi 16 juillet 2019 au vendredi 20 septembre 2019**
- **Dates de dépôts : du dossier d'inscription et des pièces justificatives, le vendredi 20 septembre 2019 avant 12 h et du dossier de pratique professionnelle (en 4 exemplaires) du vendredi 20 septembre 2019 au vendredi 4 octobre 2019 avant 12 h (dernier délai).**

Les documents précités devront être retournés par courrier ou dépôt à l'adresse suivante :
Au Rectorat de la Martinique - Division des Examens et Concours - DEC3, porte 131 les
Hauts de Terreville - 97279 SCHOELCHER-CEDEX.

**Seules les demandes d'inscription présentées pendant l'ouverture du registre
d'inscription seront prises en considération.**

Le candidat est-il un candidat libre ? : OUI (___) NON (___)

Si formation, préciser l'adresse du centre de formation :

Module de professionnalisation choisi en formation :

Etat civil :

Mme M :

Nom de naissance :

Prénom(s) :

Nom d'usage :

Date et lieu naissance :

Adresse du domicile :

Ville : Code Postal : Département :

Courriel :@..... Tel fixe :

Tel portable :

Situation professionnelle :

<input type="checkbox"/> Pour les candidats, enseignants titulaires du 1 ^{er} degré de l'enseignement public : <input type="checkbox"/> Titulaire <input type="checkbox"/> Agent contractuel en CDI	<input type="checkbox"/> Pour les candidats des établissements privés sous contrat : <input type="checkbox"/> Maître contractuel – Maître délégué en CDI <input type="checkbox"/> Maître agréé
---	---

Corps :

Fonction :Circonscription :

Discipline enseignée (pour les enseignants du 2nd degré) :

Etablissement d'affectation :

Adresse : Code Postal :

Tél : Courriel@.....

Etablissement où se dérouleront les épreuves

Ville : Code postal :

Courriel :@..... Tél. établissement.....

Candidature :

- Candidat déjà titulaire d’un 2CA SH et pouvant se présenter à la seule épreuve 3 – Préciser l’option du 2 CA-SH obtenu.
- Candidat exerçant dans un établissement accueillant des élèves à besoins particuliers pour les enseignants du 2nd degré pouvant se présenter à la seule épreuve 1.

Fait à, le

Signature du candidat

DEMANDE D’INSCRIPTION AUX EPREUVES DU CAPPEI

M

(Nom et prénom du candidat)

A Monsieur le Recteur de l’Académie de (1)
 S/c de Madame La Directrice Académique Adjointe des Services de l’Education Nationale (2)

J’ai l’honneur de solliciter de votre bienveillance mon inscription sur la liste des candidats à l’examen du certificat d’aptitude professionnelle aux pratiques de l’éducation inclusive (CAPPEI), de la session 2019.

Module de professionnalisation :
.....

Fait à, le

Signature du candidat

- (1) Académie d’exercice du candidat
- (2) Inspection d’exercice du candidat

CADRE RESERVE A L’ADMINISTRATION

Le Recteur de l’Académie desoussigné, certifie que

M

Réunit bien les conditions fixées par les textes réglementaires, pour faire acte de candidature au CAPPEI.

Textes de référence : le décret n° 2017-169 du 10 février 2017 et les arrêtés du 10 février 2017.

Fait à, le

Signature du Recteur de l’Académie

PIECES A JOINDRE AU DOSSIER D'INSCRIPTION

- **Dossier de pratique professionnelle en 4 exemplaires**
- Une photocopie de l'arrêté de titularisation dans le corps des instituteurs ou des professeurs des écoles pour les enseignants de l'enseignement public
- Une photocopie de l'agrément ou du contrat définitif pour les maîtres des établissements privés sous contrat.
- Une photocopie de la carte nationale d'identité
- Une attestation d'inscription à la formation CAPPEI précisant le parcours de formation (libellé des modules d'approfondissement et du module de professionnalisation).
- *3 enveloppes à fenêtre timbrées au tarif en vigueur (timbre prioritaire)*
- *1 enveloppe à fenêtre format 210x290 affranchie au tarif 2,80 €*

Pour les candidats s'inscrivant à une seule épreuve

Une photocopie du diplôme pour les titulaires 2CA-SH et une attestation d'exercice dans un établissement accueillant des élèves à besoin particuliers pour les enseignants du 2nd degré pouvant se présenter **à la seule épreuve 3**.

Une photocopie de l'arrêté d'affectation en ULIS ou en SEGPA à la date de parution du décret n° 2017-169 du 10 février 2017, pour les candidats pouvant se présenter **à la seule épreuve 1**.



RÉGION ACADÉMIQUE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



DOSSIER D'INSCRIPTION A L'EXAMEN DU CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE AUX PRATIQUES DE L'ÉDUCATION INCLUSIVE (CAPPEI)

SESSION 2019

(1ère page)

Dossier à transmettre vendredi 20 septembre 2019 avant 12 h (dernier délai).

NOM ET PRENOM DU CANDIDAT(E) :